

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
BUREAU DE LA METROPOLE**

**PRÉSENTATION DES COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS DE CONCESSION DE
DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ ANNÉE 2019**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence a pris, au titre de ses compétences de droit commun, la compétence de concession de la distribution publique de gaz sur l'ensemble de son territoire, conformément à l'article L. 5217-2-I-6°-h du CGCT.

Ce transfert de compétence a largement reconfiguré l'organisation de la distribution de gaz sur le territoire :

- La Métropole exerce cette compétence pour les concessions de Marseille, Marignane et Ensuès-la-Redonne depuis 2015.
- 9 communes géraient cette compétence en direct et l'ont transférée à la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018 (Pertuis, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Éguilles, Vitrolles, Istres, Rognes, Les Pennes-Mirabeau, Martigues, Port-de-Bouc).
- Le SMED13 gérait la compétence pour 60 communes du périmètre métropolitain et percevait, à ce titre, les redevances associées. Cette compétence est totalement transférée à la Métropole par la loi depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le délégataire est tenu de remettre chaque année à l'autorité concédante un Compte-Rendu d'Activité de la concession (CRAC) retraçant l'exécution qualitative et financière du service et ce, avant le 30 juin de l'année N+1.

Ce rapport consiste donc à prendre acte de la transmission dans les délais des comptes rendus d'activité de concession par le concessionnaire GRDF.

La Métropole étant seule autorité concédante sur son territoire depuis 2018, il est proposé de réunir l'ensemble des comptes rendus d'activité des multiples concessions du territoire afin de les soumettre au Conseil de la Métropole de manière groupée pour faciliter la lecture à l'échelle du territoire métropolitain.

Les comptes rendus d'Activité des Concessions de distribution publique du gaz sur le territoire métropolitain pour l'année 2019 ont été transmis dans les délais par le concessionnaire GRDF. Les CRAC 2019 font l'objet d'une analyse en cours par les services métropolitains.

ANNEXE délibération : présentation des Comptes Rendus d'Activités de Concession de distribution publique de gaz

Extraits des CRAC 2019 de la concession

-AIX MARSEILLE PROVENCE

-EGUILLES

-ENSUES LA REDONNE

-ISTRES

-MARIGNANE

-MARSEILLE

-MARTIGUES

-LES PENNES MIRABEAU

-PORT DE BOUC

-ROGNES

-VITROLLES

-PERTUIS



Compte rendu
d'activité de concession 2019

AIX MARSEILLE PROVENCE



Reçu au Contrôle de légalité le 11 décembre 2020

1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



86 444

Nombre de clients



655

Nombre de premières mises en service clients



1 946 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



714

Nombre de réclamations



95,3%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2036

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



19/12/2006

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



448 363 €

Redevance R1 versée



6,24M€

Investissements réalisés
sur la concession



24,79M€

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



136,5%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les postes de
détente réseau



101,1%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



200%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



1 400

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



1 089

Nombre d'incidents

Patrimoine



1 711,79 km

Longueur totale de
canalisations



81 930

Nombre de compteurs
domestiques actifs



10,14 km

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 19/12/2006

Durée d'application : 30 ans

A fin 2019, votre contrat de concession porte sur les 60 communes suivantes :

13001 - AIX-EN-PROVENCE	13062 - MIMET
13002 - ALLAUCH	13063 - MIRAMAS
13003 - ALLEINS	13069 - PELISSANNE
13005 - AUBAGNE	13070 - LA PENNE-SUR-HUVEAUNE
13007 - AURIOL	13072 - PEYNIER
13014 - BERRE-L'ETANG	13073 - PEYPIN
13015 - BOUC-BEL-AIR	13074 - PEYROLLES-EN-PROVENCE
13016 - LA BOUILLADISSE	13075 - PLAN-DE-CUQUES
13019 - CABRIES	13080 - LE PUY-SAINT-REPARADE
13020 - CADOLIVE	13081 - ROGNAC
13021 - CARRY-LE-ROUET	13084 - LA ROQUE-D'ANTHERON
13022 - CASSIS	13085 - ROQUEFORT-LA-BEDOULE
13023 - CEYRESTE	13086 - ROQUEVAIRE
13024 - CHARLEVAL	13087 - ROUSSET
13026 - CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	13091 - SAINT-CANNAT
13028 - LA CIOTAT	13092 - SAINT-CHAMAS
13031 - LA DESTROUSSE	13098 - SAINT-MITRE-LES-REMPARTS
13035 - EYGUIERES	13101 - SAINT-SAVOURNIN
13037 - LA FARE-LES-OLIVIERS	13102 - SAINT-VICTOIRET
13039 - FOS-SUR-MER	13103 - SALON-DE-PROVENCE
13040 - FUVEAU	13104 - SAUSSET-LES-PINS
13041 - GARDANNE	13105 - SENAS
13042 - GEMENOS	13106 - SEPTEMES-LES-VALLONS
13043 - GIGNAC-LA-NERTHE	13107 - SIMIANE-COLLONGUE
13044 - GRANS	13109 - LE THOLONET
13046 - GREASQUE	13110 - TRET
13050 - LAMBESC	13112 - VELAUX
13051 - LANCON-PROVENCE	13113 - VENELLES
13053 - MALLEMORT	13118 - COUDOUX
13059 - MEYRARGUES	13119 - CARNOUX-EN-PROVENCE

EGUILLES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



494

Nombre de clients



2

Nombre de premières mises en service clients



8 204 MWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



4

Nombre de réclamations



97,9%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2026

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



08/10/1996

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



3 900 €

Redevance R1 versée



151 003 €

Investissements réalisés
sur la concession



146 024 €

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



177,3%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



7

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



5

Nombre d'incidents

Patrimoine



18,57 km

Longueur totale de
canalisations



471

Nombre de compteurs
domestiques actifs

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 08/10/1996

Durée d'application : 30 ans

ENSUES-LA-REDONNE (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



92,7%

Taux de satisfaction
accueil dépannage
gaz / exploitation
maintenance (région)

Contrat



2045

Année d'échéance du
contrat



30

Durée du contrat



01/01/2015

Date d'entrée en vigueur
du contrat

Économie



2 787 €

Redevance R1 versée



0 €

Investissements réalisés
sur la concession



0 €

Recettes acheminement
et hors acheminement

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/01/2015

Durée d'application : 30 ans

ISTRES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



8 398

Nombre de clients



116

Nombre de premières mises en service clients



168 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



54

Nombre de réclamations



97,4%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2031

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



05/01/2001

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



20 998 €

Redevance R1 versée



456 765 €

Investissements réalisés
sur la concession



2,19M€

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



105,9%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les postes de
détente réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



290%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



134

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



102

Nombre d'incidents

Patrimoine



118,83 km

Longueur totale de
canalisations



7 983

Nombre de compteurs
domestiques actifs



791 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 05/01/2001

Durée d'application : 30 ans

MARIGNANE (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



2 888

Nombre de clients



99

Nombre de premières mises en service clients



83 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



20

Nombre de réclamations



97,9%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2028

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



06/10/1998

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



15 184 €

Redevance R1 versée



196 708 €

Investissements réalisés
sur la concession



975 236 €

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



142,9%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



104,5%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



220,8%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



54

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



59

Nombre d'incidents

Patrimoine



53,94 km

Longueur totale de
canalisations



2 732

Nombre de compteurs
domestiques actifs



448 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 06/10/1998

Durée d'application : 30 ans

MARSEILLE (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



193 526

Nombre de clients



583

Nombre de premières mises en service clients



2 900 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



1 637

Nombre de réclamations



90,5%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2042

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



04/04/2012

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



401 632 €

Redevance R1 versée



18,19M€

Investissements réalisés
sur la concession



42,74M€

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



178,8%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les postes de
détente réseau



103,4%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



128%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



5 447

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



4 258

Nombre d'incidents

Patrimoine



1 514,56 km

Longueur totale de
canalisations



180 622

Nombre de compteurs
domestiques actifs



2,66 km

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 04/04/2012

Durée d'application : 30 ans

MARTIGUES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



2 863

Nombre de clients



17

Nombre de premières mises en service clients



160 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



31

Nombre de réclamations



97,9%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2045

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



01/12/2015

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



22 885 €

Redevance R1 versée



254 788 €

Investissements réalisés
sur la concession



1,36M€

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



105,3%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



166,7%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



55

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



44

Nombre d'incidents

Patrimoine



74,49 km

Longueur totale de
canalisations



2 644

Nombre de compteurs
domestiques actifs



404 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/12/2015

Durée d'application : 30 ans

LES PENNES-MIRABEAU



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



2 717

Nombre de clients



26

Nombre de premières mises en service clients



48 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



32

Nombre de réclamations



90,3%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2035

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



29/06/2005

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



10 562 €

Redevance R1 versée



175 271 €

Investissements réalisés
sur la concession



797 880 €

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



271,1%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



37

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



26

Nombre d'incidents

Patrimoine



64,44 km

Longueur totale de
canalisations



2 597

Nombre de compteurs
domestiques actifs



615 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 29/06/2005

Durée d'application : 30 ans

PORT-DE-BOUC



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



1 212

Nombre de clients



13

Nombre de premières mises en service clients



37 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



6

Nombre de réclamations



97,3%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2045

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



01/11/2015

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



8 467 €

Redevance R1 versée



29 389 €

Investissements réalisés
sur la concession



451 008 €

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



1078%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



119,5%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



38

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



25

Nombre d'incidents

Patrimoine



32,37 km

Longueur totale de
canalisations



1 120

Nombre de compteurs
domestiques actifs

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/11/2015

Durée d'application : 30 ans

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



1 097

Nombre de clients



3

Nombre de premières mises en service clients



20 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



7

Nombre de réclamations



93,8%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2024

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



22/03/1994

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



48 783 €

Investissements réalisés
sur la concession



316 850 €

Recettes acheminement
et hors acheminement



1,96M€

Valeur nette réévaluée
du patrimoine

Maintenance et sécurité



106,3%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



120%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



12

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



6

Nombre d'incidents

Patrimoine



25,9 km

Longueur totale de
canalisations



997

Nombre de compteurs
domestiques actifs



43 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 22/03/1994

Durée d'application : 30 ans

ROGNES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



70

Nombre de clients



2

Nombre de premières mises en service clients



1 584 MWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



3

Nombre de réclamations



100,0%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2031

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



05/12/2001

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



2 373 €

Redevance R1 versée



29 456 €

Investissements réalisés
sur la concession



26 970 €

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



100%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



2

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



2

Nombre d'incidents

Patrimoine



6,1 km

Longueur totale de
canalisations



67

Nombre de compteurs
domestiques actifs



55 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 05/12/2001

Durée d'application : 30 ans

VITROLLES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



6 617

Nombre de clients



118

Nombre de premières mises en service clients



194 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



45

Nombre de réclamations



96,1%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2030

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



15/03/2000

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



16 545 €

Redevance R1 versée



420 976 €

Investissements réalisés
sur la concession



2,01M€

Recettes acheminement
et hors acheminement

Maintenance et sécurité



145,9%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



101,1%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



123

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



105

Nombre d'incidents

Patrimoine



101,3 km

Longueur totale de
canalisations



6 279

Nombre de compteurs
domestiques actifs



1,54 km

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 15/03/2000

Durée d'application : 30 ans

PERTUIS (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



989

Nombre de clients



10

Nombre de premières mises en service clients



35 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,7%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



4

Nombre de réclamations



94,4%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2024

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



02/06/1994

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



86 658 €

Investissements réalisés
sur la concession



420 765 €

Recettes acheminement
et hors acheminement



3,15M€

Valeur nette réévaluée
du patrimoine

Maintenance et sécurité



4338,1%

Taux d'atteinte de
l'objectif de surveillance
du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les postes de
détente réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



175%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



24

Nombre d'interventions
de sécurité gaz



14

Nombre d'incidents

Patrimoine



45,07 km

Longueur totale de
canalisations



913

Nombre de compteurs
domestiques actifs



143 m

Longueur de réseau
développé

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 02/06/1994

Durée d'application : 30 ans

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Transition écologique et énergétique, cycle de l'eau, mer et littoral

■ Séance du 19 Novembre 2020

16435

■ Présentation des Comptes Rendus d'Activités de Concession de distribution publique de gaz année 2019

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Au 1^{er} janvier 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence a pris, au titre de ses compétences de droit commun, la compétence de Concession de la distribution publique de gaz sur l'ensemble de son territoire, conformément à l'article L. 5217-2-I-6°-h du CGCT. Ce transfert de compétence a largement reconfiguré l'organisation de la distribution de gaz sur le territoire :

- La Métropole exerce cette compétence pour les concessions de Marseille, Marignane et Ensuès depuis 2015.
- 8 communes géraient cette compétence en direct et l'ont transférée à la métropole depuis le 1^{er} janvier 2018 (Pertuis, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Éguilles, Vitrolles, Istres, Rognes, Les Pennes-Mirabeau, Martigues, Port-de-Bouc).
- Le SMED13 gérait la compétence pour 60 communes du périmètre métropolitain et percevait, à ce titre, les redevances associées. Cette compétence est totalement transférée à la métropole par la loi depuis le 1^{er} janvier 2018.

Parmi ces 60 communes, il est à noter que, pour 14 communes du CT1, la compétence AOD gaz avait déjà été transférée par la loi à la Communauté urbaine MPM en 2015 (Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons). Cependant, une convention entre le SMED13 et la métropole, couvrant les années 2016 et 2017, permettait au syndicat de continuer à gérer cette compétence et à percevoir la redevance associée.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité concédante un Compte-rendu d'Activité retraçant l'exécution qualitative et financière du service.

La Métropole étant seule autorité concédante sur son territoire depuis 2018, il est proposé de réunir l'ensemble des comptes rendus d'activité des multiples concessions du territoire afin de les soumettre au Bureau de la Métropole de manière groupée pour faciliter la lecture à l'échelle du territoire métropolitain.

Les comptes rendus d'Activité des Concessions de distribution publique du gaz sur le territoire métropolitain pour l'année 2019 ont été transmis dans les délais par le concessionnaire GRDF. Les CRAC 2019 font l'objet d'une analyse en cours par les services métropolitains.

L'examen de ces comptes rendus est mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Délibérante qui en prend acte.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le procès-verbal n° HN 001-8065/20 CM du 9 juillet 2020 portant élection de la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 relative à la délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 12 octobre 2020 ;
- L'avis des Conseils de Territoire Marseille-Provence, Pays d'Aix, Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Istres Ouest Provence, Pays de Martigues, Pays Salonais.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

- **Considérant**

- Que les comptes rendus d'Activité de Concession de distribution publique de gaz naturel sur le périmètre métropolitain pour l'année 2019 ont été remis dans les délais par GRDF, titulaire des traités de Concession de distribution publique de gaz naturel correspondants.

Délibère

Article unique :

Est pris acte des comptes rendus d'Activité de la Concession de distribution publique de gaz naturel pour l'année 2019 sur le périmètre métropolitain, remis dans les délais prévus par la loi par le concessionnaire GRDF en charge de la distribution publique de gaz naturel.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Commande publique,
Transition écologique et énergétique,
Aménagement, SCOT et planification

Pascal MONTECOT